

GC 2026

Ungava News

Spécial Parents



UNews Spécial Parents

Chers parents,

Comme vous le savez tous maintenant, nous partons en Grand Camp en Bretagne.

Pour que cela se passe de la meilleure manière possible, au niveau administratif également, voici un UNews pour vous, dans lequel se trouvent toutes les infos pratiques. Merci de tout lire attentivement pour que nous soyons sûrs que vous n'avez rien raté. A la fin se trouvent les documents administratifs à remplir. Ces documents sont :

- La charte à faire signer par un **parent** ET le **scout**. **ATTENTION** : Nous insistons sur le fait qu'elle doit être lue attentivement. En la signant, le scout ainsi que son parent s'engagent à la respecter pleinement.
- L'attestation de natation à faire remplir par un **parent**
- Une fiche médicale à faire remplir par un **parent** SI des informations nécessaires ont changées depuis la dernière fiche médicale donnée.
- Une autorisation parentale pour la prise de médicaments à faire remplir par un **parent** SI l'enfant doit prendre un médicament spécifique + **Prévenir Margay** +32 478 06 30 58.
- Un modèle de prescription médicale à faire remplir par le **médecin** SI l'enfant doit prendre au moins un médicament + **Prévenir Margay** +32 478 06 30 58.

Vous aurez le choix entre :

- Les remplir de façon électronique et puis les envoyer par mail (info@ungava51.be) en mettant comme sujet « Administratif »
- Les imprimer et les envoyer par la poste chez **SITATUNGA** (Av. Charles Verhaegen 1, 1950 Crainhem).

N'oubliez pas de faire cela avant le **DIMANCHE 21 JUIN 2026**.

Sachez que nous sommes en train de tout mettre en place pour préparer ce camp de folie.

Scoutement vôtre,

Le Staff Ungava

1. Adresse courrier

Adresses Courrier

Troupe Ungava 51^e

C/O Cte de Rosmorduc

Domaine du Château de Rosmorduc

29460 Logonna-Daoulas

France

2. A prendre/oublier

2.1 Sur soi :

- Uniforme impeccable (short bleu marine, chemise, foulard)
- Ton petit sac de voyage
- Ta carte d'identité + carte européenne maladie (à remettre avant de monter dans le car, voir explication plus bas)
- Ton sac

Étant donné que la place dans le car est limitée, nous insistons sur le fait que chaque scout ne prenne qu'un seul et unique grand sac scout **et** un petit sac de voyage. Toutes les affaires utiles pour le camp doivent rentrer dans un seul même grand sac fermé.

2.2 Dans ton petit sac :

- Pique-nique pour le matin et le midi (nous insistons ici : rien ne pourra être acheté aux pompes à essences)
- un pull chaud
- un « K-way » ou veste imperméable
- Eau en suffisance pour tout le trajet (de préférence dans une gourde réutilisable)
- Quelques biscuits ou bonbons pour les gourmands
- Livre, jeu de cartes, mots croisés ou autre pour le trajet

2.3. Dans ton grand sac (qui sera dans la soute durant le trajet) :

- Sac de couchage et matelas
- Trousse de toilette (essuie, bassin de toile, brosse à dents, dentifrice, gant de toilette ...)
- Savon écologique (qui ne pollue pas le sol)
- Casquette ou chapeau de soleil + crème solaire + lunettes de soleil
- Short + t-shirt en suffisance

- Chaussettes et sous-vêtements de rechange pour 16 jours
- Pulls chauds
- Pyjama
- Bottes, chaussures de marches, chaussures de sport
- Chaussures d'eau ou chaussures du type « NewFeel » (la plage est de cailloux, la baignade ne se fera qu'avec des chaussures adaptées !)
- Maillot de bain
- Sac à linge sale (en tissu, pas en plastique)
- Boussole, canif (max opinel 9)
- Lampe de poche + piles de rechange si nécessaire
- Bic, crayon, papier, enveloppes, timbres
- Déguisements de patrouille
- Médicaments éventuels (à préciser à Margay !) + fiche médicale à jour si changements
- Anti-moustique

A oublier !!!

- !!! GSM ou autre téléphone intelligent !!!
- iPod, iPad, ... Bref, nous bannissons tout avec comme logo une petite pomme
- PS, Gameboy, ...
- Cigarettes, vapes, alcool et autres substances psychotropes
- Pantalon : en effet, l'uniforme scout se compose d'un short au-dessus du genou.

Nous ré insistons fortement sur ce point : si un scout se fait surprendre par un membre du staff ayant un objet inapproprié au camp sur lui, la sanction qui suivra ne sera pas des moindres.

Ceci n'est nullement dans le but de vous embêter. Son seul but est que chacun vive un camp hors du commun, quelque peu en dehors de sa zone de confort, et nous pensons réellement que ces petits objets de la vie de tous les jours sont loin, très loin d'être indispensable et surtout, cela ne remplacera jamais les relations humaines que nous aurons entre nous au cours de ce GC.

Si un scout désire appeler quelqu'un pour une raison quelconque (mais raisonnable), il pourra toujours utiliser le GSM d'un membre du staff.

Nous vous demandons, en tant que parents, de bien vouloir veiller à cela également.

La meilleure manière pour que votre fils profite de son camp est de lui emprunter sa carte sim pendant la durée du camp. Merci pour votre coopération, qui nous permet de ne pas devoir faire de fouilles !

3. Dates + heure de rendez-vous et de retour

Le grand départ se fera tous ensemble avec un rdv fixé le dimanche **12 juillet à 7h30** au **parc Parmentier** où le bus nous attendra. L'endroit précis sera communiqué au plus vite. Soyez à l'heure, le bus part à 8h.¹

Nous demandons aux scouts d'apporter un **pique-nique** pour le **matin et le midi**. Nous mangerons le soir sur place un bon repas. Nous insistons sur le fait de ne pas prendre d'argent personnel, et donc de ne rien acheter aux différentes pompes où nous ferons une pause.

Le retour se passera le mardi **28 juillet au Parc Parmentier à 8h du matin** (nous communiquerons s'il y a un changement d'heure dû aux embouteillages). **A la place du traditionnel BBQ de fin de camp, le staff propose cette année un petit-déjeuner de fin de camp ! Les informations suivront.**

4. PAF

La participation² aux frais s'élève à **290€ pour les 4^e années et 270€ pour le reste de la troupe**.
³Nous sommes bien conscients que c'est un gros montant. Nous nous sommes basés sur le prix du camp en Bretagne de 2022 qui était de 265€ et de l'Italie 2024 qui était de 290€. Comme vous le savez probablement le prix du carburant ne cesse d'augmenter et le transport (car + matos) représente une grosse partie de notre budget. Nous essayons et essaierons toujours d'organiser des camps inoubliables à des prix les plus abordables possible.

Ce montant est à verser avant le **21 juin** sur le compte de la troupe. Nous vous demandons de bien vouloir respecter cette deadline. Voici le numéro de compte : **BE89 0689 0886 6785**. En communication, veuillez mentionner :

« Nom/Totem du scout + GC 2026 ».

NB : Le prix du camp ne doit en rien constituer un empêchement par rapport à la participation aux activités. Si tel était le cas ou si vous voulez plus de précisions, n'hésitez vraiment pas à téléphoner à Cyprien Pletinckx (Saïmiri, 0498 76 41 47) pour trouver une solution.

¹ Si jamais les horaires changent, nous vous le communiquerons au plus vite !

² Nous avons demandé 120€ pour la cotisation du Q2 qui comprenait 20€ pour le Grand-Camp.

³ Le prix est plus élevé pour les 4^e années car cela comprend la journée 4^e.

5. Malle de patrouille

Le Staff demande aux CP's d'apporter leur malle complète pour le **MERCREDI 1^{er} Juillet** au plus tard au garage à l'**Av. Alfred Madoux 147, 1150 Bruxelles** en **contactant vos parrains de patrouille**.

Nous savons que certaines patrouilles ont l'habitude d'avoir une malle bouffe en plus, mais nous vous demandons de tout mettre dans **une malle**, et à organiser cela de la meilleure manière possible (inutile d'avoir 10 casseroles par exemple). Si certains ont vraiment un manque de place, il y aura possibilité de faire un supplément des courses sur place pour le reste de la malle « bouffe » (ou pendant le hike). Nous insistons sur le fait que ces suppléments de nourritures doivent rester raisonnables. Si vous avez assez d'argent de patrouille, n'hésitez surtout pas à faire une activité en hike de malade ou un habit de patrouille !

6. Contact d'urgence

Si pendant le camp vous avez besoin de contacter quelqu'un sur plaine, il suffira d'appeler Sitatunga (Brieuc Fonteyn, +32 476 63 35 10) (prix d'un appel normal vers la Belgique). Nous ferons en sorte que ce téléphone soit joignable à tout moment ! Sinon voici les numéros à appeler :

- Saïmiri : +32 498 76 41 47
- Kiang : +32 477 84 69 07
- Margay : +32 478 06 30 58
- Guanaco : +32 487 17 47 34
- Wipsy : +32 470 50 30 01

7. To Do

Voici une petite liste récapitulative de ce que vous (les parents) devez faire avant le début du camp :

1. Payer le Grand-Camp (290€ pour les 4^e et 270€ pour les autres) sur le compte : BE89 0689 0886 6785
DEADLINE : **Dimanche 21 juin**
2. Envoyer les documents de la section documents dans la boîte aux lettres de Sitatunga ou bien à l'adresse mail de la troupe en suivant les indications p.2 et p.8
DEADLINE : **Dimanche 21 juin**
3. Si votre fils est CP : amener l'unique malle de patrouille au garage Av. Alfred Madoux 147, 1150 Bruxelles.
DEADLINE : **Mercredi 1 juillet**

Comme pour les cotisations du Q2 et le massepain, nous vous mettons à disposition un Google Sheet qui vous permettra de voir si vous avez déjà rendu/fait un des points ci-dessus :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1oDM7Wk8hkM97ON_eZAIHKAbOncjAnQ9WgAaeKK3EhYk/edit?usp=sharing

Documents Administratifs

Qui dit camp à l'étranger, dit également un peu d'administration en plus. Nous énumérons ici les documents importants à nous faire parvenir. Nous insistons sur la ponctualité pour nous rendre ces documents ! Cette partie est la partie la plus importante pour vous !

1) Cartes diverses

- Chaque scout doit prendre avec lui **sa carte d'identité + une copie**. Il gardera sa copie et nous donnera l'originale avant de monter dans le bus.
- Chaque scout doit prendre également sa **carte européenne d'assurance maladie**. Si vous ne l'avez pas encore pour votre enfant, il est facile de la demander à votre mutuelle. A nouveau, cette carte sera remise au staff avant de monter dans le bus.

2) Autorisation parentale

Chaque jeune ayant moins de 18 ans et de surplus quittant le territoire belge sans ses parents est obligé d'avoir une autorisation parentale sur lui. Nous vous demanderons donc cette autorisation. !!!! ATTENTION : elle doit être signée ou cachetée par la **COMMUNE** dans laquelle vous habitez car nous partons à l'étranger. !!!!

Cette fiche se trouve en **FIN d'UNews donné AU SCOUT**, vous pouvez donc simplement la détacher. **Elle est à renvoyer complétée + signée par vous + la commune pour le 21 juin au plus tard chez Sitatunga (Av. Charles Verhaegen 1, 1950 Crainhem).**

3) Fiches médicales

Nous disposons de toutes les fiches médicales. Si un changement est apparu depuis le début de cette année scolaire, il est impératif de nous renvoyer une nouvelle fiche médicale.

- 4) Dans les prochaines pages : vous trouverez les documents administratifs mentionnés en p.2.

!! ATTENTION !! : Seul l'autorisation parentale (infos juste au-dessus) est à remettre OBLIGATOIREMENT en **papier** pour **le 21 juin au plus tard chez Sitatunga (Av. Charles Verhaegen 1, 1950 Crainhem).**

Pour le reste, vous pouvez donc les imprimer et les remplir à l'endroit demandé ou bien les remplir électroniquement et les envoyer sur l'adresse mail de la troupe.⁴

⁴ Voir p.2

Charte GC 2026

Faire partie du mouvement scout veut dire vivre en adéquation avec des valeurs. Certaines règles sont à respecter pour que cette vie en groupe se passe pour le mieux. Nous insistons particulièrement sur les prochains points qui suivent.

Pendant toute la durée du camp :

- Je suis respectueux avec tous les autres scouts, les intendants et les chefs.
- Je respecte l'espace privé de chacun. Je ne touche pas à l'endroit de sommeil ni au sac des autres scouts sans leur autorisation.
- Je respecte le sommeil des autres scouts. Le soir, je n'empêche pas les autres de s'endormir, et le matin, si je suis debout avant les autres, je les laisse dormir.
- Je respecte les temps calmes et les moments où les chefs demandent le silence.
- Je contribue à une ambiance de patrouille positive, où chacun a sa place.
- Je contribue aux diverses tâches de la vie de tous les jours dans ma patrouille. Si j'ai l'impression que le travail est répar(injustement, j'en parle calmement avec mon CP, éventuellement avec les chefs si cela ne s'améliore pas.
- En cas de conflit avec un autre scout, je cherche à en parler calmement ou à en parler à un chef.
- Où que j'aille, je fais attention à ne rien laisser derrière moi. Tous mes déchets vont dans une poubelle, et je trie les déchets recyclables.
- Je participe à toutes les activités.
- Je prends soin de tout le matériel que j'utilise. Je ne laisse pas trainer d'ou(ls par terre, et je les ramène à la tente à outils le soir.
- Je n'amène aucun objet interdit. En par(culier, je ne prends pas d'argent personnel, ni de GSM (sauf les CP's)
- Je n'amène et ne consomme ni alcool, ni cigarettes, ni vapes, ni toute autre drogue.

Pendant le Hike :

- À tout moment, je reste avec ma patrouille. En aucun cas je ne me sépare du groupe, et je ne laisse pas les autres se séparer.
- Je ne quitte jamais l'itinéraire prévu avec les chefs. Si je vois que j'ai quitté l'itinéraire par erreur, je le rejoins immédiatement par des petits chemins.

- Je marche suivant les règles de sécurité expliquées avant le Hike.
- Je ne fais pas de stop. Je ne monte dans aucun véhicule autre que la voiture des chefs.
- Je n'utilise le GSM qu'en cas de problème. S'il y a une urgence, j'appelle d'abord les secours, puis les chefs, sinon j'appelle directement les chefs (démarche à suivre dans les Inzepoket).
- Je fais attention à la sécurité des autres de ma patrouille
- Je suis conscient que je représente le mouvement scout. Je suis poli et courtois avec tout le monde. Je respecte le calme des quartiers que je traverse.
- Je ne sonne à aucune porte, sauf pour demander de remplir les gourdes ou pour demander mon chemin si je suis perdu et qu'il n'y a personne dehors.
- Je remercie chaleureusement les gens qui nous donnent de l'eau et ceux qui nous logent.
- Je ne demande ni argent, ni nourriture. S'ils me sont proposés, je refuse.
- Je ne touche pas aux animaux que je croise, je ne leur donne pas à manger, je n'essaie pas de les apprivoiser.
- Je laisse tous les endroits où je passe comme je les ai trouvés.
- J'autorise les chefs à prendre les mesures nécessaires en cas de non-respect de ces règles, pouvant aller jusqu'à l'exclusion du scout du camp en cas d'infraction majeure.

Prénom et nom du scout :

Signature du scout :

Signature d'un parent ou tuteur légal

ATTESTATION DE NATATION

Je soussigné, (Nom, Prénom).....,

représentant légal de

(Nom, Prénom).....,

autorise mon enfant à nager lors du camp et certifie sur l'honneur qu'il sait nager 25 mètres et immerger la tête.

DATE ET SIGNATURE :



Fiche santé individuelle

À compléter par les parents, représentant légal ou membre majeur au début de chaque année scout, avant le camp, la formation et le début des activités scout.

Insérez ici une vignette de mutuelle

Insérez ici une vignette de mutuelle

Cette fiche a pour objectif d'être au plus près de votre enfant/de vous-même en cas de nécessité. Elle sera un appui pour les animateurs ou le personnel soignant en cas de besoin. Il est essentiel que les renseignements que vous fournissez soient complets, corrects et à jour au moment des activités concernées. N'hésitez pas à ajouter des informations écrites ou orales auprès des animateurs si cela vous semble utile.

Identité du participant

Nom :
 Prénom :
 Né-e le :
 Adresse : rue n° bte
 Localité : CP :
 Pays :
 Tél. / GSM :
 Email :

Personnes à contacter en cas d'urgence

Nom et prénom :	Nom et prénom :
Lien de parenté :	Lien de parenté :
Tél. / GSM :	Tél. / GSM :
Email :	Email :
Remarque(s) :	Remarque(s) :

Coordonnées du médecin traitant

Nom et prénom :
 Adresse :
 Tél. / GSM :

Informations confidentielles concernant la santé du participant

Taille : Poids :
 Le participant peut-il prendre part aux **activités** proposées ? (sport, excursions, jeux, baignade...) ?
☐ OUI ☐ NON

Le participant sait-il **nager** ?

☐ Très bien ☐ Bien ☐ Moyennement bien ☐ Difficilement ☐ Pas du tout



Les Scouts ASBL
 21, Rue de Dublin
 1050 Bruxelles
www.lesscouts.be





Le participant souffre-t-il (de manière permanente ou régulière) de :

☐ diabète	☐ mal des transports	☐ affection cardiaque	☐ handicap mental
☐ asthme	☐ rhumatisme	☐ affection cutanée	☐ handicap moteur
☐ épilepsie	☐ énurésie nocturne	☐ somnambulisme	☐ maux de tête / migraines

Si vous avez coché une ou plusieurs cases, merci d'indiquer la fréquence, la gravité et les actions à mettre en œuvre pour les éviter et/ou y réagir :

Quelles sont les autres **maladies importantes** ou les **interventions chirurgicales** qu'a dû subir le participant ? (appendicite, rougeole...) + années respectives

Autres renseignements concernant le participant que vous jugez importants pour le bon déroulement des activités / du camp (problèmes de sommeil, problèmes psychiques ou physiques, port de lunettes ou appareil auditif...) :

Le participant est-il en ordre de **vaccination contre le tétanos** ? ☐ NON ☐ OUI

Date du dernier rappel :

Le participant est-il **allergique à certaines substances, aliments ou médicaments** ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, lesquels ?

Quelles en sont les conséquences ?

A-t-il un **régime alimentaire particulier** ? Si oui, lequel ?

Le participant doit-il **prendre des médicaments** ? ☐ NON ☐ OUI

Si oui, lesquels ?

Préciser le dosage, la fréquence, l'indication, le mode d'administration et la durée du traitement :

Est-il autonome dans la prise de ces médicaments ? ☐ OUI ☐ NON

(Rappelons que les médicaments ne peuvent pas être partagés entre les participants.)

Les médicaments fournis par les parents doivent impérativement être accompagnés d'une prescription médicale. Elle doit toujours être exigée. Un modèle de prescription médicale, reprenant ces instructions, est disponible sur lesscouts.be.

Remarques

Les animateurs disposent d'une boîte de premiers soins. Dans le cas de situations ponctuelles ou dans l'attente de l'arrivée du médecin, ils peuvent administrer les médicaments suivants et ce à bon escient : paracétamol, antiseptique, pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien).

Par ailleurs, les données relatives au handicap peuvent être communiquées à l'ONE pour l'octroi de subsides dans ce cadre, sur base des dispositions légales applicables. Ces données ne sont pas communiquées pour d'autres finalités.



« Je marque mon accord pour que la prise en charge ou les traitements estimés nécessaires soient entrepris durant le séjour de mon enfant par le responsable de centre de vacances ou par le service médical qui y est associé. J'autorise le médecin local à prendre les décisions qu'il juge urgentes et indispensables pour assurer l'état de santé de l'enfant, même s'il s'agit d'une intervention chirurgicale à défaut de pouvoir être contacté personnellement.

À cette fin, j'autorise les animateurs à prendre la carte d'identité et/ou la carte ISI+ de mon enfant afin de permettre son identification en cas de nécessités médicales, telle qu'une consultation chez un médecin ou une prescription à la pharmacie.

Date et signature des parents

Date et signature de l'enfant (à partir de 13 ans)

Le traitement des données médicales est effectué dans le cadre de nos activités légitimes et moyennant les garanties appropriées, conformément à l'article 9 §2 du Règlement général relatif à la protection des données. Les informations contenues dans la fiche santé sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la législation relative à la protection de la vie privée ainsi qu'au devoir de discrétion prévu dans la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires.

Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Vous pouvez les consulter et les modifier à tout moment. Ces données seront détruites au plus tard un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.

Les informations relatives à nos traitements et à vos droits en qualité de personnes concernées sont disponibles dans notre charte de protection des données personnelles (disponible sur lesscouts.be/vieprivee).



Autorisation parentale pour la prise de médicaments

À compléter par les parents si l'enfant doit prendre un médicament.

Je soussigné-e, parents de atteste que l'enfant précité a besoin de prendre les médicaments mentionnés ci-dessous durant le séjour organisé parTroupe UNGAVA....., qui se déroulera du 12/07/2026 au 28/07/2026 àLogonna-Daoulas.....(localité).

• Nom du médicament :

Principe actif :

Mode d'administration :

Dosage :

Fréquence :

Durée du traitement :

• Nom du médicament :

Principe actif :

Mode d'administration :

Dosage :

Fréquence :

Durée du traitement :

Fait à, le// 20.....

Signature

Le traitement des données médicales est effectué dans le cadre de nos activités légitimes et moyennant les garanties appropriées, conformément à l'article 9 §2 du Règlement général relatif à la protection des données. Les informations contenues dans l'autorisation de prescription de médicament sont confidentielles. Les animateurs à qui ces informations sont confiées sont tenus de respecter la législation relative à la protection de la vie privée ainsi qu'au devoir de discrétion prévu dans la loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires. Les informations communiquées ici ne peuvent donc être divulguées si ce n'est au médecin ou tout autre personnel soignant consulté. Ces données seront détruites au plus tard un an après le séjour si aucun dossier n'est ouvert.



Modèle de prescription médicale

À compléter par le médecin si le jeune doit prendre au moins un médicament

Nom et prénom du jeune :

Adresse :

Téléphone :

PRESCRIPTION MEDICALE

Je soussigné Docteur en médecine,
atteste que
a besoin de prendre les médicaments mentionnés ci-dessous durant le WEEKEND /
CAMP (barrer la mention inutile), organisé par, qui se
déroulera du/...../20..... au/...../20.....
à (localité).

- Nom du médicament :
Principe actif :
Mode d'administration :
Dosage :
Fréquence :
Durée du traitement :
- Nom du médicament :
Principe actif :
Mode d'administration :
Dosage :
Fréquence :
Durée du traitement :

Fait à, le/...../20.....

Cachet du médecin

Signature

